



SEMINAIRE BIBLIQUE : UN PAYS EN HERITAGE

CULTE DOMINICAL DU 14 NOVEMBRE 2021

Le nombre dans le partage de l'héritage.

Deutéronome 32 :8

Frère Maurice Mwehu, Pasteur

Un pays en héritage, le thème de notre séminaire, l'une de nos activités annuelles.
Un pays en héritage pour susciter plus d'un congolais à prendre conscience du pays que l'Éternel lui a donné, car le Congo est l'héritage de Dieu pour chaque Congolais.

Qui a donné l'héritage aux Nations ?

Qui a séparé les enfants des hommes ?

Qui a fixé les limites des peuples ?

De ces questions nous répondons : « Le Très-Haut »... d'après le nombre des enfants d'Israël.

Ce groupe de mot « D'après le nombre des enfants d'Israël » conduit tout sur toute la terre et renferme en son sein une série de vérités.

Nous y trouverons l'héritage de Nation, la séparation des peuples et la fixation des frontières.

Il est également démontré que ces vérités ne sont pas un résultat du hasard ni une concentration humaine ; elles sont présentées comme le produit de l'action du Très-Haut (Dieu le Créateur) avec Israël comme son instrument, son unité de mesure.

De cela, nous pouvons comprendre que la Conférence de Berlin ne nous a pas donné le Congo.

L'Afrique avait déjà ses limites avant l'arrivée de Colons, car les organisations politiques existaient déjà.

Le Congo nous a été donné par le Très Haut. Tout celui qui va au-delà du partage, des limites fixées par Dieu est/ou se met en danger.

Les richesses du Congo ont été décidées par le Très haut pour le bien de chaque Congolais.

Le Congo est l'héritage de Dieu pour chaque Congolais.

« CONGO EKO BONGA » ! Le Congo va se développer !

Ses richesses sont pour nous et pour notre épanouissement, peu importe le système établi nous tirant à terre.

Réveillons-nous, prenons conscience de Dieu, de nous et de notre héritage, LE CONGO.

Nous sommes le dépôt de Dieu, mais comment nous retrouvons-nous dans la position de quémendeur ?

Nous analyserons le rôle et influence de l'Israël dans toutes les nations.

En guise d'introduction, considérons la notion du nombre dans le partage de l'héritage.



Le nombre dans le partage de l'héritage constitue l'un des vieux principes sociétaux des saintes écritures et cela, depuis l'Égypte jusqu'à la terre promise en passant par le désert : Exode 16 :17-18 et 12 :4. À la lumière de ces deux passages, nous comprenons que le système établi nous empêchant d'être épanoui, n'a rien avoir avec ce que Dieu a prévu.

L'agneau du territoire Congolais à ce que chacun peut manger. Ce récit de la manne et de l'agneau décrit explicitement celui qui donne et celui à qui l'on donne. Dieu donne en fonction de chaque individu et tout cela en quantité bien mesurée pour que personne ne soit en manque.

Le calcul de Dieu, le partage de Dieu tient compte du principe d'après le nombre des enfants d'Israël, Dieu donne en fonction de ce que chacun mangerait. C'est le même principe sur toute la terre. Chaque pays, chaque famille a reçu de Dieu selon les besoins de chacun de ces membres. Dieu ne donne pas au hasard : « vous mesurerez d'après ce que chacun mangerait ». À Israël, d'après les écritures, Dieu a donné un bon et vaste pays où coulent le lait et le miel en fonction du nombre de ses habitants. Et, au Congo nous avons toutes ces richesses (minerais, végétation, eaux, ressources humaines...), ce que le Très haut nous a donné sur toute l'étendue. Le Congo a reçu toutes les capacités pour donner et il ne peut donc pas se retrouver en position de quémandeur.

Avec une telle réalité en matière du partage divin (le nombre pris en compte), à qui reviendrait la faute si dans une maison, une famille, une nation, un membre est privé de manger ? Pour Dieu cela est une injustice qu'on ne peut tolérer. C'est ainsi que Dieu lui-même descend pour régler cette injustice exactement comme dans la piscine de Bethesda (Jean 5 :1-9). Avoir l'héritage est une chose et le gérer en est une autre. Dieu nous donne l'héritage et nous laisse libres quant à sa gestion. Nous faisons partie du nombre compté par Dieu, ceci pour dire que nous avons l'héritage à notre disposition. Dieu passera par lui-même pour se rendre compte du partage de cet héritage. Congolais, toi aussi : « Lève-toi, prend ton lit et marche. »

Le Congo est l'héritage de Dieu pour chaque Congolais.